

Sciences

SCIENCES

- [Vidéos](#)
- [Archéologie](#)
- [Astronomie](#)
- [Biologie](#)
- [Cerveau](#)
- [Géophysique](#)
- [Mathématiques](#)
- [Médecine](#)
- [Paléontologie](#)
- [Physique](#)
- [Zoologie](#)

Quand l'orthophonie quitte l'hôpital

En raison de salaires très bas au regard du niveau de formation, les orthophonistes délaissent les carrières hospitalières. Un mouvement très préjudiciable pour l'accès au soin et la formation des praticiens.

LE MONDE SCIENCE ET TECHNO | 09.01.2017 à 16h43 • Mis à jour le 10.01.2017 à 14h39 | Par Collectif

Abonnez vous à partir de 1 € Réagir Ajouter

Partager (475) [Twitter](#)

Depuis l'officialisation de son statut en 1964, la profession d'orthophoniste a toujours été en pleine expansion pour [pouvoir](#) répondre aux besoins de la [population](#) dans des domaines divers de [pathologies](#), et à tout âge de la vie. En cinquante ans, la profession est passée de 150 orthophonistes à plus de 24 000 en 2016. Pour cela, la [formation](#) universitaire initiale, accessible après un examen d'aptitude très sélectif, a su [évoluer](#) (trois ans d'études en 1966, quatre ans en 1986 et cinq ans depuis 2013) avec le renforcement des enseignements en sciences biomédicales (génétique, neurosciences par exemple), en [sciences](#) humaines et en pratiques professionnelles, nécessaires au niveau d'expertise requis et à l'élargissement des pratiques.

La population a besoin d'interventions orthophoniques. Pourtant, cette profession quitte l'hôpital, en raison de salaires très bas au regard du niveau de formation. Ces salaires sont actuellement les plus faibles de la fonction publique hospitalière à niveau de diplôme équivalent (environ 1 200 euros net en début de carrière, 2 100 euros en fin). Le départ ou le turnover incessant de ces professionnels ne leur permet ni d'acquérir ni de [transmettre](#) l'expertise clinique nécessaire à l'exercice de leur fonction auprès des patients.

Cette fuite des orthophonistes hospitaliers remet également en cause l'[accès aux soins](#) et provoque une perte de chances pour les patients. Ceux-ci ne sont plus pris en charge immédiatement après un AVC ou une laryngectomie. Les confirmations d'autisme, de troubles graves du langage ou de - démences diverses sont retardées de plusieurs mois et les patients ne peuvent [bénéficier](#) de soins précoces. Ceci va à l'encontre de tous les plans de santé publique définissant les orthophonistes comme des acteurs de premier recours dans de nombreuses pathologies : autisme, [Alzheimer](#), AVC, surdité, troubles spécifiques du langage et des apprentissages...

Désertification

La cohérence et la continuité du [projet](#) thérapeutique des patients sont mises en péril par la rupture du réseau ville-hôpital. Les délais d'attente des cabinets libéraux ne permettent parfois plus aux patients nécessitant des soins lourds d'être suivis.

Cette désertification a des conséquences également sur la formation initiale des étudiants car les hospitaliers sont nombreux à [être](#) impliqués dans les centres universitaires de formation, tous publics, en tant qu'enseignant, maître de stage ou directeur de mémoire de recherche. Et pourtant, cette profession est née à l'hôpital sous l'impulsion de Suzanne Borel-Maissonny, linguiste de profession, et en lien, au départ, avec les médecins des hôpitaux parisiens.

C'est une profession essentiellement féminine (97 %), née du bénévolat, et de l'engagement de « pionnières ». L'exercice à l'hôpital, majoritaire dans les années 1960, ne concerne plus que 7 % de la profession en 2016 (soit un peu plus de 1 800 orthophonistes). Progressivement, l'orthophonie a considérablement étendu son champ de compétences et diversifié ses pratiques.

L'orthophoniste n'apprend pas uniquement à [parler](#) ou à [lire](#). Il peut [intervenir](#) auprès de nourrissons ayant des troubles de déglutition et d'alimentation. Tel un artisan, il installe, pas à pas, avec son patient, des fonctions vitales de communication, notamment dans le cadre de handicaps sensoriels, moteurs ou mentaux, avec parfois des modes de communication alternative. Il préserve ou réhabilite la déglutition, le langage et la communication d'adultes souffrant d'atteintes neurologiques diverses : traumatismes crâniens, accidents vasculaires cérébraux, tumeurs. Il accompagne les personnes âgées présentant des troubles neurologiques ou dégénératifs.

A l'hôpital, chaque orthophoniste développe une expertise dans un ou plusieurs domaines de soins : psychiatrie, neurologie, ORL, pédiatrie, rééducation fonctionnelle... Il évalue et traite des troubles sévères en coordination avec l'équipe médicale et paramédicale. Il travaille également en réseau avec les orthophonistes libéraux ou salariés pour [proposer](#) des interventions au long cours.

Mobilisation importante des professionnels

La présence d'orthophonistes à l'hôpital est un moteur de [développement](#) de pratiques thérapeutiques spécifiques et innovantes. L'orthophoniste prend en charge des nourrissons prématurés en service de néonatalogie pour [stimuler](#) leur réflexe de déglutition. Dans un autre cadre, il permet au neurochirurgien de [préserver](#) des zones essentielles au langage, lors des ablations de tumeurs cérébrales en chirurgie éveillée.

Nous nous questionnons alors sur la volonté [politique](#) de [vider](#) progressivement l'hôpital des orthophonistes, voire d'autres professions de santé. Malgré une mobilisation importante des professionnels avec leurs représentants, aucune proposition ministérielle depuis 2015 n'a permis la reconnaissance de notre niveau de qualification et de compétence.

Les médecins soutiennent les orthophonistes hospitaliers, comme en témoigne notre manifeste adressé à Marisol Touraine, ministre de la santé, porté par 504 signataires dont 60 professeurs universitaires et hospitaliers, reconnus nationalement.

Les orthophonistes demandent aux pouvoirs publics d'entendre les propositions des représentants de leur profession et des étudiants.

¶

Lydie Cartaud, orthophoniste libérale ; **Nathalie Courtois**, orthophoniste au CHRU [Tours](#), chargée d'enseignement ; **Claire Delore**, orthophoniste au CHRU Tours, chargée d'enseignement ; **Mélody Desvignes**, étudiante orthophoniste en 4^e année ; **Hélène Sagne**, orthophoniste libérale, chargée d'enseignement ; **Eva Sizaret**, orthophoniste salariée, chargée d'enseignement.

Manifeste de soutien aux orthophonistes hospitaliers

Manifeste adressé à M^{me} Marisol Touraine, ministre de la santé et des affaires sociales.

Madame la ministre,

Constatant que :

- Les recommandations de la Haute Autorité de santé situent l'orthophoniste comme acteur incontournable du diagnostic précoce et de la prise en charge de nombreuses pathologies : autisme, Alzheimer, AVC, surdité, troubles spécifiques du langage et des apprentissages.
- A l'heure où la prise en charge ambulatoire des patients est en pleine expansion, le diagnostic et la prise en charge orthophoniques des patients en phase aiguë en milieu hospitalier sont pleinement justifiés.
- La présence d'orthophonistes à l'hôpital est un moteur du développement de pratiques thérapeutiques spécifiques (soins en groupe, interventions en néonatalogie...) et innovantes (neurochirurgie éveillée...). Ils participent aux projets de recherche et à l'avancée des connaissances scientifiques.

- La formation de futurs professionnels inclut nécessairement des stages en milieu hospitalier auprès d'orthophonistes experts de leur domaine.
- Les orthophonistes hospitaliers assurent une part importante des enseignements dans les Centres de formation universitaire en orthophonie (CFUO).
- L'expertise des orthophonistes hospitaliers est systématiquement sollicitée dans l'encadrement et les jurys de mémoires de fin d'études.
- Les grilles salariales des orthophonistes sont toujours en inadéquation totale avec leur niveau d'études (bac + 5) et de compétences.

Dans les conditions de rémunération actuelles, les orthophonistes ne peuvent plus travailler à l'hôpital. Les chefs de services hospitaliers ne parviennent plus à recruter. Les postes disparaissent.

En conséquence :

- Le travail pluridisciplinaire est appauvri par l'absence de diagnostic et de rééducation orthophoniques dans de nombreuses équipes hospitalières (centres de référence des troubles du langage et des apprentissages, centres ressources autisme, centres médico-psychologiques, unités neurovasculaires, centres mémoire de ressources et de recherche, centres d'action médico-sociale précoce...).
- La cohérence et la continuité du projet thérapeutique des patients sont mises en péril par la rupture du réseau ville-hôpital, alors même que les cabinets libéraux sont déjà asphyxiés par des listes d'attente surchargées.
- Certains patients présentant une pathologie lourde ont besoin d'une prise en charge spécifique et/ou pluridisciplinaire qui ne peut plus être assurée par les orthophonistes hospitaliers.
- Les étudiants en orthophonie ne parviennent plus à trouver des terrains de stage dans les domaines d'expertise présents à l'hôpital.
- Les orthophonistes ne restent plus dans les services hospitaliers. Ce turn-over incessant ne leur permet ni d'acquérir ni de transmettre l'expertise clinique nécessaire à l'exercice de leur fonction auprès des patients.

Nous refusons donc :

- La pénurie d'orthophonistes à l'hôpital.
- La disparition des orthophonistes dans le diagnostic pluridisciplinaire et les soins spécialisés pour les patients.
- L'appauvrissement du niveau de formation des futurs professionnels.

Nous demandons donc :

- Une plus forte attractivité des postes hospitaliers.

- La communication rapide des grilles salariales en adéquation avec le niveau de qualification et le champ de compétence des orthophonistes.
- Le maintien de la qualité de la formation théorique et clinique dans les CFUO.

Les orthophonistes du CHRU de Tours

Les orthophonistes mobilisées de la région Centre-Val de Loire

Les enseignants et étudiants mobilisés du centre de formation en orthophonie de Tours

Ce manifeste a recueilli au total 504 signatures, dont 305 médecins de toutes spécialités et 62 professeurs universitaires (liste de ces derniers ci-dessous)

Pr Aujard (PU-PH consultant service de néonatalogie, CHU Robert-Debré, Paris)

Pr Baghdadli (PU-PH pédopsychiatre, CRA, CHU Montpellier)

Pr Bertschy (PU-PH psychiatrie adulte-chef de pôle, CHRU Strasbourg)

Pr Bonnet-Brilhault (PU-PH, chef de service, centre universitaire de pédopsychiatrie, CHRU Tours)

Pr Bordure (PU-PH, chef de service ORL et CCF CAMSP surdit , Nantes)

Pr Castelnau (PU-PH neurop diatrie, CHRU Tours)

Pr Ceccaldi (PU-PH, pr sident de la F d ration nationale des CMRR, CHU Timone, Marseille)

Pr Chaix (PU-PH neurologue, CHU Toulouse)

Pr Charpiot (PU-PH ORL chirurgie cervico-faciale, CHRU Strasbourg)

Pr Cohen (PU-PH, chef de service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, h pital Piti -Salp tri re, Paris)

Pr Coubes (PU-PH, neurochirurgien pathologies c r brales r sistantes, CHRU Montpellier)

Pr Dal (directrice de l'UFR humanit s, sciences du langage, universit  de Lille)

Pr de Toffol (PU-PH neurologue, CHRU Tours)

Pr Debry (PU-PH ORL et service chirurgie cervico-faciale, CHRU Strasbourg)

Pr Delion (PU-PH psychiatre, CHRU Lille-II)

Pr Delorme (PUPH p dopsychiatre chef de service, CHU Robert-Debr , Paris)

Pr Destrieux (PU-PH neurochirurgien, CHRU Tours)

Pr Dubois (PU-PH neurologue, hôpital Pitié-Salpêtrière, Paris)

Pr Duffau (PU-PH responsable du département de neurochirurgie, CHU Montpellier)

Pr Dufour (PU-PH, chef de service ORL, CHU de Poitiers)

Pr Emeriau (gériatre, ancien président de gériatrie et de gérontologie, CHU Bordeaux)

Pr Franco (PH ORL, CHU Bordeaux)

Pr François (PU-PH neurochirurgien, CHRU Tours)

Pr Garcia (PU en sciences de l'éducation, sociologue, université de Bourgogne)

Pr Gicquel (chef de pôle universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, directeur CFUO Poitiers, CHU Poitiers)

Pr Gil (professeur émérite de neurologie, doyen honoraire de la faculté de médecine, ancien directeur de l'école d'orthophonie de Poitiers, université de Poitiers)

Pr Godefroy (PU-PH neurologue, CHU Amiens)

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/sciences/article/2017/01/09/quand-l-orthophonie-quitte-l-hopital_5059893_1650684.html#OYdj7jDKbLa3FQs.99